

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

UNIVERSITÉ DE POITIERS

Université Le MANS

# MASTER

- Vu le code de l'éducation ;  
Vu le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur ;  
Vu le décret n° 99-747 du 30 août 1999 relatif à la création du grade de master ;  
Vu le décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;  
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme de master ;  
Vu l'arrêté ministériel du 12 septembre 2012 relatif à l'habilitation de l'UNIVERSITÉ DE POITIERS à délivrer des diplômes nationaux ;  
Vu l'arrêté ministériel du 10 mai 2012 relatif à l'habilitation de l'UNIVERSITÉ DU MANS à délivrer des diplômes nationaux ;  
Vu les pièces justificatives produites par M. TONY BAGLAN, né le 8 octobre 1990 à CHAMBRAY-LES-TOURS (037), en vue de son inscription au master ;  
Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;

Le diplôme de **MASTER SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ**, à finalité **INDIFFÉRENCIÉE (PROFESSIONNELLE ET RECHERCHE)**, Mention **SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES**, spécialité **INGÉNIERIE DE LA RÉÉDUCATION, DU HANDICAP ET DE LA PERFORMANCE MOTRICE**

*mention assez bien*

est délivré à **M. TONY BAGLAN**

au titre de l'année universitaire 2013-2014, et confère le **grade de master**,  
pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait à Poitiers, le 23 septembre 2014

Le titulaire



Le Président



Yves JEAN

Le Recteur d'Académie,  
Chancelier des universités



Jacques MORET

N° POITIER 9373697  
/2014201301764